

mentionnées séparément, suivant leur position géographique, avec indication de ce que chacune d'elles a fourni et du jour où a été faite la récolte. Je commence par les localités situées au fond de la vallée inférieure de Llanberis, après lesquelles viendront successivement celles de la vallée supérieure, à l'est du Snowdon, du côté du Nant-Francon, celles du Snowdon proprement dit, et enfin celles des vallées Gwynant, Dinas et Cwellyn, situées au sud et à l'ouest du Snowdon. En procédant à ce travail de classification, j'ai sous les yeux les huit feuilles de l'*Ordnance-map* afférentes au North-Wales, c'est-à-dire la carte officielle anglaise qui est établie sur une grande échelle (1), dont je dois un exemplaire à la libéralité de M. Babington, et dont, au reste, les feuilles 75 et 78 me seront seules nécessaires. C'est une très-belle carte quant au détail des localités, mais elle a une grande infirmité, celle de n'indiquer aucune altitude, au moins dans la partie dont j'ai été appelé à faire usage. Je la suivrai, non-seulement pour le classement des lieux, mais aussi pour l'orthographe des noms gallois qui, ici, est censée officielle, comme au reste je l'ai toujours fait dans ce qui précède. La partie de cette carte relative au terrain que je vais parcourir, a été reproduite par M. Ramsay, sur la même échelle, dans son livre *Sur les anciens glaciers du pays de Galles*, que j'ai déjà plusieurs fois cité, et là elle sera plus facilement consultée, vu sa réduction en une feuille et son plus petit format.

(La suite à la prochaine séance.)

## SÉANCE DU 10 JUILLET 1863.

PRÉSIDENCE DE M. E. COSSON.

M. A. Gris, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 juin, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. BESNARD-DUFRESNAY, rue de la Pompe, 16, à Versailles, présenté par MM. Oudinet et Duchartre ;

MANCEAU, professeur de sciences naturelles et secrétaire de la Société d'agriculture, au Mans (Sarthe), présenté par MM. Boisduval et de Schoenefeld.

(1) L'échelle est ici de 16/1000000, ou 4/250000, ou 1/62500. La belle carte de l'État major de France a été établie sur l'échelle un peu plus réduite de 1/80000.

M. le Président annonce, en outre, huit nouvelles présentations. Lecture est donnée de lettres de MM. Guénot et Houllévigue, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

*Dons faits à la Société :*

1° De la part de M. Parlatore :

*Considérations sur la méthode naturelle en botanique.*

2° De la part de M. Caruel :

*Sopra due Crocifere italiane.*

3° De la part de MM. Des Moulins et Lespinasse :

*Plantes rares de la Gironde.*

4° De la part de M. Zetterstedt :

*Om Væstgeographiens Studium.*

5° De la part de M. W. Nylander :

*Prodromus floræ novo-granatensis (Lichenes).*

6° De la part de M. A. Landrin :

*Correspondance inédite de Linné avec Claude Richard et Antoine Richard.*

7° De la part de M. Kleinhans :

*Album des Mousses des environs de Paris, livr. 1 et 2.*

8° De la part de M. V. Personnat :

*L'Abeille de Chamonix, 1863, deux numéros.*

9° De la part de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture de la Côte-d'Or :

*Bulletin de cette Société, mars-avril 1863.*

10° En échange du Bulletin de la Société :

*Atti della Societa italiana di Scienze naturali, t. V, fasc. 2.*

*Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 1862, trim. 4.*

*Pharmaceutical journal and transactions, juillet 1863.*

*Wochenschrift fuer Gärtnererei und Pflanzenkunde, 1863, deux numéros.*

*Bulletin de la Société industrielle d'Angers, année 1862.*

*Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation, juin 1863.*

*L'Institut, juin-juillet 1863, deux numéros.*

M. Belanger met sous les yeux de la Société des échantillons (dont il fait don à l'herbier) de *Vanilla aromatica* inodore. Suivant M. Belanger, cette Vanille inodore serait le véritable *Vanilla aromatica* de Linné, tandis que la Vanille du commerce serait une autre espèce, désignée sous le même nom par Plumier.

M. A. Gris, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

NOTE DE **M. le baron de MÉLICOCCO** SUR LES AMENDES INFLIGÉES, AUX XV<sup>e</sup> ET XVI<sup>e</sup> SIÈCLES, A CEUX QUI METTAIENT EN VENTE DES DENRÉES PROVENANT DES LIEUX ENVAHIS PAR LA PESTE.

(Raismes, 23 juin 1863.)

Chacun sait avec quel effroi nos pères voyaient surgir ces pestes, aussi fréquentes que terribles, qui décimaient les populations des villes et des campagnes.

Pour prévenir leur invasion, les précautions les plus minutieuses sont mises en usage; les denrées, les fruits mêmes, apportés des lieux où règne l'affreuse maladie, sont impitoyablement détruits, et les marchands trop cupides, qui n'ont pas craint d'enfreindre les bans municipaux, encourent les peines les plus graves.

Pour prouver ce que nous avançons, empruntons à l'histoire de Charles, dernier duc de Bourgogne, le précieux document suivant :

« Environ ce temps (juillet 1468) furent prins à Werny, en Flandres, trois  
 » ou quatre malvais hommes et inhumains, lesquels avoient esté commys à  
 » garder les malades et en sepulterer ceux qui moroient illec de l'impédimie,  
 » et, pour ce faire, avoient bon salaire. Advint que la pestillence se diminua,  
 » adoncqz les tirans, voyans leur gaing diminuer, vouldrent la pestillence  
 » remettre sus, et se advisèrent de aller de nuict au sépulcre d'un homme  
 » mort nouvellement de l'impédimie, et descouvrirent ce corps, puis mirent  
 » grand plenté de cerises, qui estoient en saison, puis les reprirent et recou-  
 » vrirent ce corps : et s'en allèrent meller ces cerises avec des aultres qu'ilz  
 » firent vendre au marchié, dont advint que tous ceulx qui en mengèrent en  
 » morurent (1). D'un aultre josne homme malade ilz coppèrent la gorge,  
 » pour luy avancer sa mort, de paour qu'ils ne retournast en santé, pour

(1) Ce fait est rapporté par Salazard (*Histoire de Bourgogne*). — Nous lisons dans le manuscrit n° 526 (fol. 31 v°) de la Bibliothèque de Valenciennes : « L'an mil m<sup>c</sup>xxi  
 » (1321) furent bruslez aulcuns messeaux et ladres, lesquelz avoient empoisonnez les  
 » poys (puits) et les fontaines, ainsi que ils confessèrent, pour tout le peuple devenir  
 » ladres, comme ilz estoient. »